

Max WEBER, *Economie et société* (1921),

§ 1. Notion de la sociologie et du « sens » de l'activité sociale.

Nous appelons sociologie (au sens où nous entendons ici ce terme utilisé avec beaucoup d'équivoques) une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets. Nous entendons par « activité » un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif. Et par activité « sociale », l'activité qui d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement.

A. Fondements méthodologiques

1. La notion de « sens » veut dire ici ou bien (a) le sens visé subjectivement en réalité, α) par un agent dans un cas historiquement donné, β) en moyenne ou approximativement par des agents dans une masse donnée de cas, ou bien (b) ce même sens visé subjectivement dans un pur type construit conceptuellement par l'agent ou les agents conçus comme des types.

Ce n'est donc pas un sens quelconque objectivement « juste »

Ni un sens « vrai » élaboré métaphysiquement. C'est en cela que consiste la différence entre les sciences empiriques [2] de l'activité, comme la sociologie et l'histoire, et toutes les sciences dogmatiques, telles que la juristique, la logique, l'éthique et l'esthétique qui cherchent à explorer le sens « juste » et « valable » de leurs objets.

2. La frontière entre une activité significative et un comportement (que j'appellerai ici) simplement réactionnel, parce que non associé à un sens visé subjectivement, est absolument flottante. Une part très considérable de l'ensemble des comportements sociologiquement importants, en particulier l'activité purement traditionnelle (voir plus loin), se situe aux limites des deux. Dans de nombreux cas de processus psychophysiques on ne trouve même jamais d'activité significative, c'est-à-dire compréhensible; dans d'autres, elle n'apparaît qu'aux spécialistes; les phénomènes mystiques, qui de ce fait ne sont pas adéquatement communicables par les mots, ne sont pas entièrement compréhensibles à celui qui est réfractaire à ce genre d'expérience. Par contre, la capacité de reproduire soi-même une activité d'autrui analogue ne constitue pas comme telle une condition de la compréhensibilité : « Il n'est pas besoin d'être César pour comprendre César. » La possibilité de « revivre » entièrement est importante pour l'évidence propre à la compréhension, mais elle n'est pas une condition absolue de l'interprétation significative. Les éléments compréhensibles et non compréhensibles d'un processus sont souvent emmêlés et liés.

3. Toute interprétation, comme en général toute science, tend vers l'évidence. L'évidence propre à la compréhension peut avoir ou bien un caractère rationnel (et dans ce cas elle peut être logique ou mathématique) ou bien le caractère de ce que l'on peut revivre par empathie, c'est-à-dire être de nature émotionnelle ou esthético-réceptive. Est

rationnellement évident dans la sphère de l'activité, avant tout, ce qui est compris de manière entièrement et clairement intellectuelle quant à ses relations significatives visées. Est évident par empathie dans une activité ce qui est revécu pleinement quant à ses relations affectives vécues. Ce sont avant tout les relations significatives se rapportant les unes aux autres, comme les propositions mathématiques ou logiques, qui sont au plus haut degré rationnellement compréhensibles, ce qui veut dire ici appréhendables immédiatement et de façon univoque dans leur signification intellectuelle. Nous comprenons de façon absolument univoque ce que veut dire significativement l'acte de celui qui, par la pensée ou au cours d'une démonstration, utilise la proposition $2 \times 2 = 4$ ou bien le théorème de Pythagore, ou encore qui effectue « correctement » - d'après nos habitudes de penser - un raisonnement logique. Il en est de même quand, au cours de son activité, il tire à partir de « faits d'expérience » qui nous semblent « connus » et de fins données les conséquences qui, eu égard à la nature des moyens employés, en résultent de façon univoque (d'après notre expérience). Toute interprétation d'une activité en finalité, qui est orientée rationnellement en ce sens, possède - en ce qui concerne la compréhension des moyens employés - le plus haut degré d'évidence. Nous comprenons également, non avec la même évidence, mais avec une évidence suffisante pour notre besoin d'explication, ces sortes d'« erreurs » (y compris la « confusion des problèmes ») que nous sommes nous-mêmes portés à commettre, ou les erreurs dont la genèse peut venir par empathie à notre conscience claire. Par contre, très souvent, nous ne sommes pas capables de comprendre avec une entière évidence maintes « fins » ultimes et « valeurs » d'après lesquelles l'activité d'un individu peut s'orienter empiriquement, mais le cas échéant nous pouvons les saisir intellectuellement, encore que nous ayons alors d'autant plus de mal à les rendre compréhensibles par reviviscence, grâce à l'imagination empathique, qu'elles s'écarteront plus radicalement de nos propres évaluations ultimes. Nous sommes alors obligés, suivant les cas, de nous contenter de les interpréter intellectuellement ou encore, le cas échéant, si cette interprétation est elle aussi défailante, de les accepter tout simplement comme des données et chercher ensuite à rendre compréhensible, sur la base des indications qu'on aura autant que possible interprétées intellectuellement ou essayé autant que possible de revivre approximativement par empathie, le déroulement de l'activité qu'elles ont motivé. De nombreuses manifestations religieuses ou caritatives, de virtuoses par exemple, appartiennent à cette catégorie pour celui qui est inaccessible à ces expériences. Il en est de même des fanatismes du rationalisme extrême (par exemple celui des « Droits de l'homme », pour celui qui a en parfaite horreur cette tendance. - Nous sommes d'autant plus capables de revivre avec une évidence émotionnelle les affects actuels (tels la peur, la colère, l'orgueil, l'envie, la jalousie, l'amour, l'enthousiasme, la fierté, la soif de vengeance, la pitié, le dévouement, les désirs de toute sorte) ainsi que les réactions irrationnelles (considérées évidemment du point de vue de l'activité rationnelle en finalité) qui en découlent, que nous y sommes nous-mêmes davantage accessibles. Quoi qu'il en soit cependant, il nous est du moins possible de les comprendre significativement par empathie et de peser intellectuellement leur influence sur la tendance et les moyens de l'activité, même si par leur intensité ils dépassent absolument nos propres possibilités.

[...]

5. La compréhension peut signifier d'un pan la compréhension actuelle du sens visé dans un acte (y compris une expression). Nous « comprenons » par exemple le sens de la proposition $2 \times 2 = 4$ que nous entendons ou lisons (compréhension actuelle rationnelle [4] d'idées) ou un éclat de colère qui se manifeste par une mimique, des interjections et des mouvements irrationnels (compréhension actuelle irrationnelle d'affections) ou le comportement d'un bûcheron ou d'une personne qui saisit une clenche pour fermer une porte ou d'une personne qui met un animal en joue (compréhension actuelle rationnelle d'actes). - Elle peut également signifier id autre part une compréhension *explicative*. Nous « comprenons », parce que nous saisissons la *motivation*, le sens qu'une personne a associé à la proposition $2 \times 2 = 4$ qu'elle prononce ou qu'elle a écrite, à cet instant précis et dans ce contexte, si nous la voyons plongée dans une comptabilité commerciale, dans une démonstration scientifique, dans un calcul technique ou autre acte de ce genre, ensemble dans lequel, d'après son sens qui nous est compréhensible, «entre» la proposition en question, c'est-à-dire acquiert une relation significative qui nous est compréhensible (compréhension rationnelle par motivation). Nous comprenons le mouvement du bûcheron ou l'acte d'épauler un fusil non seulement actuellement mais dans sa motivation si nous savons que le bûcheron accomplit son acte soit pour gagner sa vie, soit pour ses besoins personnels, soit pour des raisons de santé (forme rationnelle), ou bien par exemple parce que, énervé, il « abrégait » (forme irrationnelle) ; de même nous comprenons le geste de la personne qui épaulé un fusil si nous savons qu'elle fait cet acte soit pour fusiller quelqu'un sur ordre, soit pour combattre des ennemis (forme rationnelle) ou bien par vengeance (forme affectuelle, et par conséquent irrationnelle en ce sens). Nous comprenons enfin dans sa motivation une colère si nous savons qu'elle a pour origine une jalousie, une vanité malade, un honneur blessé (donc si elle est conditionnée affectuellement : forme irrationnelle par motivation). Dans tous ces cas nous avons affaire à des *ensembles significatifs* compréhensibles considérons leur compréhension comme une explication du déroulement effectif de l'activité. Pour une science qui s'occupe du sens l'activité, « expliquer » signifie par conséquent la même chose qu'appréhender *l'ensemble significatif* auquel appartient, selon son sens visé subjectivement une activité actuellement compréhensible (pour plus de renseignements sur la signification causale de cette « explication », voir *infra* 6). Dans tous ces cas, même lorsqu'il s'agit de processus affectifs, nous désignons par sens « visé » le sens subjectif du devenir, y compris l'ensemble significatif (nous nous écartons donc de l'usage usuel qui n'emploie habituellement la notion de « viser » en ce sens que dans les cas d'une activité rationnelle et intentionnellement orientée vers une fin.

6. Dans tous ces cas, « comprendre » signifie saisir par interprétation le sens ou l'ensemble significatif visé (a) réellement dans un cas particulier (dans une étude historique par exemple), (b) en moyenne ou approximativement (dans l'étude sociologique des masses par exemple), (c) à construire scientifiquement (sens « idéaltypique ») pour dégager le type pur (idéal-type) d'un phénomène se manifestant avec une certaine fréquence. Les concepts ou les « lois » qu'établit la pure théorie de l'économie politique constituent par exemple des constructions idéaltypiques de ce genre. Elles décrivent comment une activité humaine, d'une nature déterminée, se déroulerait, si elle s'orientait de façon rigoureusement rationnelle en finalité, en dehors de toute perturbation provenant d'erreurs ou d'affects, et si en outre elle s'orientait de

façon entièrement univoque d'après une seule fin (l'économie). Ce n'est qu'en de très rares cas (celui de la Bourse), et encore de façon approximative, que l'activité réelle se déroule telle qu'elle est construite dans l'idéaltype.

Toute interprétation tend, certes, vers l'évidence. Mais une interprétation significative, si évidente soit-elle, ne peut pas encore comme telle et en vertu de ce caractère d'évidence prétendre être une interprétation valable du point de vue causal. Elle n'est jamais en elle-même qu'une hypothèse causale particulièrement évidente, a) Des motifs invoqués et des « refoulements » (ce qui veut dire d'abord des motifs non avoués) dissimulent trop souvent à l'agent même l'ensemble réel dans lequel s'accomplit son activité, à tel point que les témoignages, même les plus sincères subjectivement, n'ont qu'une valeur relative. La tâche qui incombe alors à la sociologie est de découvrir cet ensemble et de le déterminer par interprétation, *bien que* l'on n'ait pas pris *conscience*, ou le plus souvent insuffisamment, du sens « visé » *in concreto* : c'est là un cas limite de l'interprétation significative. [...]

7. Nous appelons « motif » un ensemble significatif qui semble constituer aux yeux de l'agent ou de l'observateur la « raison » significative d'un comportement. Nous appellerons « significativement adéquat » un comportement qui se développe avec une telle cohérence que la relation entre ses éléments est reconnue par nous comme constituant un ensemble significatif typique (nous disons d'ordinaire « juste »), suivant nos habitudes moyennes de penser et de sentir. Par contre nous appellerons « causalement adéquate » une succession de processus dans la mesure où, suivant les règles de l'expérience, il existe une chance qu'elle se déroule en réalité constamment de la même manière. Est par ex significativement adéquate, suivant notre terminologie, la solution d'une opération arithmétique qui est juste d'après les normes courantes du calcul et du raisonnement. [...] L'explication causale signifie donc qu'on établit que suivant une règle de probabilité évaluable d'une manière ou d'une autre ou bien, dans le cas idéal - plutôt rare- exprimable numériquement, à un événement déterminé (interne ou externe) qu'on a observé succédera un autre événement déterminé (ou qu'il apparaîtra en même temps que lui).

L'adéquation significative, fut-elle la plus évidente, ne constitue pour la portée des recherches sociologiques un énoncé causalement juste qu'à la condition qu'on puisse apporter la preuve qu'il existe une chance quelconque (plus ou moins déterminable) indiquant que l'activité adopte ordinairement de fait (en moyenne ou dans le cas « pur »), avec une fréquence ou une approximation déterminables, la direction du déroulement qui semble significativement adéquat.

Seules les régularités statistiques qui correspondent à un sens vis compréhensible d'une activité sociale constituent des types d'actes compréhensibles (au sens de notre terminologie), c'est-à-dire des « règles sociologiques ». Seules les constructions rationnelles d'une activité significative compréhensible constituent des types sociologiques du devenir réel que l'on peut observer dans la réalité au moins avec une certaine approximation.[...]

Il existe des statistiques de phénomènes étrangers à une signification (par exemple celles qui portent sur la mortalité, la fatigue, le rendement d'une machine ou sur les chutes de pluie), exactement dans le même sens qu'il en existe de phénomènes

significatifs. Des statistiques sociologiques, cependant, il n'y en a que dans le dernier cas (telles celles qui portent sur la criminalité, la profession, les prix ou les exploitations agricoles). Il va de soi que les cas qui comportent les deux éléments, significatif et non significatif sont fréquents, par exemple celui qui porte sur les récoltes.

8. Les processus et régularités auxquels nous n'accordons pas ici la qualité de « faits ou de règles sociologiques », parce qu'ils ne sont pas compréhensibles (au sens de notre terminologie), n'ont évidemment pas pour cette raison une moindre importance. Ils ne l'ont même pas pour la sociologie au sens où nous la concevons ici (qui se limite à la « sociologie compréhensive » que l'on ne peut ni ne doit imposer à personne) pour des raisons méthodologiques absolument inévitables, ils entrent dans une autre problématique que celle de l'activité compréhensible : celle des « conditions », « occasions », « entraves » et « facteurs qui favorisent » cette activité.

9. Il ne saurait exister, à notre avis, d'activité au sens d'une orientation significativement compréhensible d'un comportement propre que sous la forme d'un comportement d'un ou plusieurs personnes singulières.

Il peut être utile, voire nécessaire pour d'autres buts de la connaissance, de considérer l'individu singulier comme une sociation de « cellules », comme un complexe de réactions biochimiques, ou encore de concevoir sa vie « psychique » comme une organisation d'éléments isolés (peu importe comment on les qualifie). Par ces voies on aboutit indubitablement à des connaissances d'un très grand prix (des règles causales). Néanmoins nous ne saurions comprendre le comportement de ces éléments exprimés dans des règles. Cela vaut également pour les éléments psychiques, car on les comprend d'autant moins qu'ils sont saisis plus exactement par les procédés des sciences naturelles ; ce n'est jamais la voie de l'interprétation d'un comportement à partir d'un sens visé. Au contraire, pour la sociologie (au sens que nous employons ici, ainsi que pour l'histoire), c'est précisément l'ensemble significatif de l'activité qui constitue l'objet de l'appréhension. Nous pouvons (du moins en principe) chercher à observer ou inférer à la suite d'observations le comportement d'unités physiologiques (par exemple les cellules), ou celui de n'importe quels autres éléments psychologiques, dégager ensuite des règles (ou « lois ») et grâce à celles-ci essayer d'« expliquer » causalement certains processus singuliers, ce qui veut dire les subsumer sous des règles. Malgré tout, l'interprétation de l'activité ne prend en considération ces faits et règles que dans la mesure et au sens où elle tient compte de n'importe quels autres faits (par exemple les faits physiques, astronomiques, géologiques, météorologiques, géographiques, botaniques, zoologiques, physiologiques, anatomiques, psychopathologiques étrangers à une signification ou des faits techniques conditionnés par les sciences de la nature).

Il peut d'autre part être opportun et directement indispensable, pour une autre série de fins de la connaissance (par exemple juridiques) ou pour des buts pratiques, de traiter certaines structures sociales (l'« État », les « coopératives », les « sociétés par actions » ou les « fondations ») exactement de la même façon que les individus singuliers (par exemple comme sujets de droits et de devoirs ou comme des auteurs d'actes juridiquement importants). Par contre, pour l'interprétation compréhensive de l'activité que pratique la sociologie, ces structures ne sont que des développements et des ensembles d'une activité spécifique de personnes singulières, puisque celles-ci

constituent seules les agents compréhensibles d'une activité orientée significativement. Malgré tout, la sociologie ne peut pas, même pour ses propres fins, ignorer les formes collectives de pensée qui ressortissent à d'autres procédés de recherche. En effet, l'interprétation de l'activité entretient avec ces concepts collectifs trois sortes de rapports :

a) Elle est souvent elle-même obligée d'opérer avec des concepts collectifs tout à fait analogues (ou même très souvent désignés de la même façon) pour arriver en général à une terminologie compréhensible. Le langage des juristes, aussi bien que le langage courant, désigne par exemple par « État » aussi bien le concept juridique que le phénomène concret de l'activité sociale pour lequel valent les règles de droit. Pour la sociologie le phénomène appelé « État » ne consiste pas nécessairement, uniquement ou exactement dans les éléments importants du point de vue juridique. En tout cas, il n'existe pas pour elle de personnalité collective « exerçant une activité ». Quand elle parle d'« Etat », de « nation », de « société par actions », de « famille », de « corps d'armée » ou de structures analogues, elle vise au contraire purement et simplement un développement de nature déterminée d'une activité sociale effective ou construite comme possible; [7] par conséquent elle glisse sous le concept juridique qu'elle utilise, à cause de sa précision et de son usage courant, un sens totalement différent.

b) L'interprétation de l'activité doit tenir compte d'un fait d'importance fondamentale : ces structures collectives qui font partie de la pensée quotidienne ou de la pensée juridique (ou d'une autre pensée spécialisée) sont des représentations de quelque chose qui est, pour une part, de l'étant, pour une autre part du devant-être, qui flotte dans la tête de hommes réels (non seulement les juges et les fonctionnaires mais aussi le « public »), d'après quoi ils orientent leur activité : et ces structures comme telles ont une importance causale fort considérable, souvent même dominante, pour la nature du déroulement de l'activité des hommes réels. Cette importance, elles l'ont avant tout comme représentations de quelque chose qui doit être (ou au contraire ne doit pas être). L'« État » moderne consiste pour une part non négligeable en une structure de ce genre - en tant qu'il est un complexe d'activités d'êtres solidaires - parce que des hommes déterminés orientent leur activité d'après la représentation qu'il existe et doit exister sous cette forme, par conséquent que des réglementations orientées juridiquement en ce sens font *autorité*. Nous en reparlerons plus loin. Pour possible qu'il soit, bien que pédant et prolix pour la terminologie propre à la sociologie (voir ce qui a été dit sous a), d'exclure entièrement les concepts du langage courant qu'on utilise non seulement pour désigner le devoir-être d'ordre juridique, mais aussi le devenir réel, et de leur substituer des termes totalement nouveaux, il est évident qu'il ne faudrait pas le faire du moins dans le cas du problème important que nous venons de poser.

c) La méthode de la sociologie « organiciste » (dont le type classique est l'ouvrage ingénieux de Schaffle) cherche à expliquer la coopération sociale à partir de la notion du « tout » (par exemple celui de l'économie), au sein duquel elle interprète pareillement l'individu singulier et son comportement, à peu près à la manière dont le physiologiste traite la fonction d'un « organe » corporel dans l'« économie générale » de l'organisme (c'est-à-dire du point de vue de sa « conservation »). (A comparer avec la déclaration célèbre qu'un physiologiste fit un jour dans l'un de ses cours : « § x : La rate. Messieurs, nous ne savons rien de la rate. C'est tout pour la rate ! » En fait, le professeur en question « savait » beaucoup de choses sur la rate : sa position, sa taille, sa forme, etc., il ignorait seulement sa fonction, et c'est cette défaillance qu'il appelait un « non-savoir ».)

Laissons de côté la question de savoir dans quelle mesure cette sorte d'étude fonctionnelle des parties dans le tout doit avoir un caractère (nécessairement) définitif dans d'autres disciplines ; personne n'ignore que la recherche en biochimie et biomécanique ne saurait en principe s'en contenter. Pour une sociologie interprétative ce langage peut être utile pour deux raisons : 1° aux fins d'illustrer pratiquement et d'orienter provisoirement la recherche (en ce cas il peut être extrêmement utile et nécessaire, mais également très dangereux, si l'on surestime sa valeur pour la connaissance et son faux réalisme conceptuel) ; 2° seul il peut, le cas échéant, nous aider à déceler l'activité sociale dont la compréhension par interprétation est importante pour l'explication d'un ensemble. En vérité, ce n'est qu'à ce moment-là que commence le travail de la sociologie (telle que nous l'entendons ici). En effet, dans le cas des « structures sociales » (à l'opposé des « organismes »), nous sommes en mesure d'apporter par-delà la constatation de relations et règles (les « lois ») fonctionnelles quelque chose de plus qui reste éternellement inaccessible à toute « science de la nature » (au sens où elle établit les règles causales de processus et de structures et « explique » à partir de là les phénomènes singuliers) : il s'agit de la compréhension du comportement des individus singuliers qui y participent, alors que nous ne pouvons pas comprendre le comportement des cellules par exemple, mais l'appréhender seulement fonctionnellement et le déterminer ensuite d'après les règles de son développement. Cet acquis supplémentaire est cependant payé chèrement, car il est obtenu au prix du caractère essentiellement hypothétique et fragmentaire des résultats auxquels on parvient par l'interprétation. Néanmoins, c'est précisément en cela que consiste la spécificité de la connaissance sociologique.

§ 2. Déterminants de l'activité sociale

Comme toute autre activité, l'activité sociale peut être déterminée : a) de façon *rationnelle en finalité*, par les expectations du comportement des objets du monde extérieur ou de celui d'autres hommes, en exploitant ces expectations comme « conditions » ou comme « moyens » pour parvenir rationnellement aux *fins* propres, mûrement réfléchies, qu'on veut atteindre ; b) de façon *rationnelle en valeur*, par la croyance en la valeur intrinsèque inconditionnelle d'ordre éthique, esthétique, religieux ou autre – d'un comportement déterminé qui vaut pour lui-même et indépendamment de son résultat ; c) de façon *affectuelle*, et particulièrement *émotionnelle*, par des passions et des sentiments ; d) de façon *traditionnelle*, par coutume invétérée.

1. Le comportement strictement traditionnel – tout comme l'imitation par simple réaction (voir paragraphe précédent) – se situe absolument à la limite, et souvent au-delà, de ce qu'on peut appeler en général une activité orientée « significativement ». Il n'est, en effet, très souvent qu'une manière morne de réagir à des excitations habituelles, qui s'obstine dans la direction d'une attitude acquise autrefois. La masse de toutes les activités quotidiennes familières se rapproche de ce type qui entre dans la systématique non seulement comme cas limite, mais aussi parce que (on le verra plus loin) l'attachement aux coutumes peut être maintenu consciemment en des proportions et un sens variables : dans ce cas, ce type se rapproche déjà du type discuté sous 2.

2. Le comportement strictement affectuel se situe également à la limite et souvent au-delà de ce qui est orienté de manière *significativement* conscient ; il peut n'être qu'une réaction sans frein à une excitation insolite. Nous avons affaire à une *sublimation* lorsque l'activité conditionnée par les affects apparaît comme un effort *conscient* pour soulager un sentiment ; dans ce cas, elle se rapproche la plupart du temps (mais pas toujours) d'une « rationalisation en valeur », où d'une activité en finalité ou les deux à la fois.

3. L'orientation affectuelle et l'orientation rationnelle en valeur de l'activité se différencient l'une de l'autre par le fait que la seconde élabore consciemment les points de direction ultimes de l'activité et s'oriente d'après ceux-ci d'une manière méthodiquement *conséquente*. Pour le reste elles ont en commun le fait que pour l'une et l'autre le sens de l'activité ne se situe pas dans le résultat, conçu comme étant au-delà d'elle-même, mais dans l'activité ayant comme telle une nature déterminée. Agit de manière affectuelle celui qui cherche à satisfaire le besoin d'une vengeance actuelle, d'une jouissance actuelle, d'un dévouement actuel, d'une félicité contemplative actuelle, ou encore celui qui cherche à se débarrasser d'une excitation actuelle (peu importe s'il le fait d'une manière indigne ou sublime).

Agit d'une manière *purement* rationnelle en valeur celui qui agit sans tenir compte des conséquences prévisibles de ses actes, au service qu'il est de sa conviction portant sur ce qui lui apparaît comme commandé par le devoir, la dignité, la beauté, les directives religieuses, la piété ou la grandeur d'une « cause », qu'elle qu'en soit la nature. L'activité rationnelle en valeur consiste toujours (au sens de notre terminologie) en une activité conforme à des « impératifs » ou à des « exigences » dont l'agent croit

qu'ils lui sont imposés. Ce n'est que dans la mesure où l'activité humaine s'oriente d'après ce genre d'exigences que nous parlerons d'une rationalité en valeur – ce qui n'arrive jamais que dans une proportion plus ou moins grande et le plus souvent assez réduite. Comme on le verra, elle a cependant suffisamment d'importance pour que nous la mettions en évidence comme type spécial, bien qu'au demeurant nous ne cherchions nullement à élaborer une classification complète des types d'activités.

4. Agit de façon rationnelle en finalité celui qui oriente son activité d'après les fins, moyens et conséquences subsidiaires et qui *confronte* en même temps rationnellement les moyens et la fin, la fin et les conséquences subsidiaires et n'opère ni par expression des affects (et surtout pas émotionnellement) ni par tradition. La décision entre fins et conséquences concurrentes ou antagonistes peut, de son côté, être orientée de façon rationnelle en *valeur* : dans ce cas l'activité n'est rationnelle en finalité qu'au plan des moyens. Il peut également arriver que l'agent, sans orienter de façon rationnelle en valeur d'après des « impératifs » ou des « exigences » les fins concurrentes et antagonistes, les accepte simplement comme des stimulants de besoins subjectifs donnés qu'il dispose en un ordre hiérarchique selon un critère consciemment *réfléchi* de l'urgence et y oriente ensuite son activité de telle façon qu'il puisse les satisfaire dans la mesure du possible en respectant cet ordre (tel est le principe du « marginalisme »). L'orientation rationnelle en valeur peut donc avoir avec l'orientation rationnelle en finalité des rapports très divers. Du point de vue de la rationalité en finalité cependant, la rationalité en valeur reste toujours affectée d'une *irrationalité* et cela d'autant plus que l'on donne une signification plus absolue à la valeur d'après laquelle on oriente l'activité. Cela vient de ce que la rationalité en valeur spécule en général d'autant moins sur les conséquences de l'activité qu'elle prend plus inconditionnellement en considération la seule valeur intrinsèque de l'acte (la pure conviction, la beauté, le bien absolu ou le devoir absolu). La rationalité *absolue* en finalité n'est elle aussi, pour l'essentiel, qu'un cas limite théorique.

5. Il arrive très rarement que l'activité, tout particulièrement l'activité sociale, s'oriente *uniquement* d'après l'une ou l'autre de ces sortes d'activités. De même, ces différentes sortes d'orientations ne constituent évidemment en aucune manière une classification complète des orientations possibles de l'activité, mais elles ne sont que de puis types, construits pour servir les fins de la recherche sociologique, desquelles l'activité réelle se rapproche plus ou moins, et – plus souvent encore – elle les combine. C'est leur fécondité qui, à *notre avis*, impose la nécessité de les construire.

Max WEBER

La construction de l'idéal-type

La théorie abstraite de l'économie nous offre justement un exemple de ces sortes de synthèses qu'on désigne habituellement par « idée » (*Ideen*) des phénomènes historiques. Elle nous présente, en effet, un tableau idéal [*Idealbild*] des événements qui ont lieu sur le marché des biens, dans le cas d'une société organisée selon le principe de l'échange, de la libre concurrence et d'une activité strictement rationnelle. Ce tableau de pensée [*Gedankenbild*] réunit des relations et des événements déterminés de la vie historique en un cosmos non contradictoire de relations *pensées*. Par son contenu, cette construction a le caractère d'une *utopie* que l'on obtient en accentuant *par la pensée* des éléments déterminés de la réalité. Son rapport avec les faits donnés empiriquement consiste simplement en ceci : là où on constate ou soupçonne que des relations, du genre de celles qui sont présentées abstraitement : dans la construction précitée, en l'espèce celles des événements qui dépendent du « marché », ont eu à un degré quelconque une action dans la réalité, nous pouvons nous représenter pragmatiquement, de façon intuitive et compréhensible, la nature particulière de ces relations d'après un *idéaltypus* [*Idealtypus*]. Cette possibilité peut être précieuse, voire indispensable, pour la recherche aussi bien que pour l'exposé des faits. En ce qui concerne la *recherche*, le concept idéaltypique se propose de former le jugement d'imputation : il n'est pas lui-même une « hypothèse », mais il cherche à guider l'élaboration des hypothèses. De l'autre côté, il n'est pas un *exposé* du réel, mais se propose de doter l'exposé de moyens d'expression univoques. Il est donc l'« idée » de l'organisation moderne, historiquement donnée, de la société en une économie de l'échange, cette idée se laissant développer pour nous exactement selon les mêmes principes logiques que ceux qui ont servi par exemple à construire celle de l'« économie urbaine » au Moyen Âge sous la forme d'un concept génétique. Dans ce dernier cas on forme le concept d'« économie urbaine » non pas en établissant une moyenne des principes économiques qui ont existé effectivement dans la totalité des villes examinées, mais justement en construisant un *idéaltypus*. On obtient un idéaltypus *en accentuant* unilatéralement *un ou plusieurs* points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés *isolément*, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement pour former un *tableau de pensée* homogène [*einheitlich*]. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il *est une utopie*. Le travail historique aura pour tâche de déterminer dans chaque cas particulier combien la réalité se rapproche ou s'écarte de ce tableau idéal, dans quelle mesure il faut par exemple attribuer, au sens conceptuel, la qualité d'« économie urbaine » aux conditions

économiques d'une ville déterminée. Appliqué avec prudence, ce concept rend le service spécifique qu'on en attend au profit de la recherche et de la clarté.

On peut, pour analyser un autre exemple, dessiner [*zeichnen*] exactement de la même façon sous forme d'utopie l'« idée » de l'« artisanat » en assemblant certains traits qui existent de manière diffuse dans certains corps de métiers d'époques et de pays les plus divers, en accentuant unilatéralement leurs conséquences dans un tableau idéal non contradictoire en soi et en le rapportant à une formule de pensée qui l'exprime. On peut en outre essayer de dessiner une société dans laquelle toutes les branches de l'activité économique et même l'activité intellectuelle sont gouvernées par des maximes qui paraissent appliquer le même principe que celui qui est caractéristique de l'« artisanat » élevé au rang d'idéaltype. On peut en plus opposer par antithèse cet idéaltype de l'artisanat à un idéaltype correspondant à la conception capitaliste de l'industrie, ce dernier étant construit sur la base de l'abstraction de certains traits de la grande industrie moderne, et sous ce rapport essayer de dessiner l'utopie d'une civilisation « capitaliste », c'est-à-dire d'une civilisation capitaliste, sans que nous ayons à nous demander ici si l'on peut et comment on peut l'élaborer. Il est possible ou plutôt il faut considérer comme certain qu'il est possible d'esquisser plusieurs et même à coup sûr un très grand nombre d'utopies de ce genre dont *aucune* ne ressemblerait à l'autre et, raison de plus, dont *aucune* ne se laisserait jamais observer dans la réalité empirique sous forme d'un ordre réellement en vigueur dans une société, mais dont chacune peut prétendre représenter l'« idée » de la civilisation capitaliste et dont *chacune* peut même avoir la prétention, dans la mesure où elle a effectivement sélectionné dans la réalité certaines caractéristiques significatives par leur particularité de notre civilisation, de les réunir en un tableau idéal homogène. En effet, les phénomènes qui nous intéressent comme manifestations culturelles tirent généralement leur intérêt – leur *signification culturelle* – des idées de valeur extrêmement diverses auxquelles nous pouvons les rapporter. De même qu'il existe une extrême variété de « points de vue » sous lesquels nous pouvons considérer ces phénomènes comme significatifs, on peut également faire appel aux principes les plus variés pour sélectionner les relations susceptibles d'entrer dans l'idéaltype d'une culture déterminée.

En quoi consiste maintenant la signification de ces concepts idéaltypiques pour une science *empirique* telle que nous nous proposons de la pratiquer ? D'avance nous voudrions insister sur la nécessité de séparer rigoureusement les tableaux de pensée dont nous nous occupons ici, qui sont « idéaux » dans un sens purement *logique* de la notion de *devoir-être* ou de « modèle ». il ne s'agit en effet que de constructions de relations qui sont suffisamment justifiées au regard de notre *imagination*, donc « objectivement possibles », et qui semblent *adéquates* à notre savoir nomologique.

Quiconque est convaincu que la connaissance de la réalité historique devrait ou pourrait être une copie [*Abbildung*] « sans présupposition » de faits « objectifs », dénierait toute valeur à ces constructions. Et même celui qui a reconnu qu'au niveau de la réalité rien n'est dépourvu de présuppositions au sens logique et que le plus simple extrait d'un acte ou document ne peut avoir scientifiquement de sens que par le rapport à des « significations » et donc en

dernière analyse par un rapport à des idées de valeur, sera néanmoins porté à regarder la construction de n'importe quelle sorte d'« utopie » historique comme un moyen d'illustration dangereux au regard de l'objectivité du travail scientifique et plus souvent encore comme un simple jeu. De fait, on ne peut jamais décider *a priori* s'il s'agit d'un pur jeu de la pensée ou d'une construction de concepts féconde pour la science. Là aussi il n'existe d'autre critère que celui de l'efficacité pour la connaissance des relations entre les phénomènes concrets de la culture, pour celle de leur conditionnalité causale et de leur *signification*. Par conséquent, la construction d'idéaltypes abstraits n'entre pas en ligne de compte comme but, mais uniquement comme moyen de la connaissance. Tout examen attentif portant sur les éléments conceptuels d'un exposé historique montre que l'historien, dès qu'il cherche à s'élever au-dessus de la simple constatation de relations concrètes pour déterminer la *signification* culturelle d'un événement singulier, si simple soit-il, donc pour le « caractériser », travaille et *doit* travailler avec des concepts qui, en général, ne se laissent préciser de façon rigoureuse et univoque que sous la forme d'idéaltypes.

Max Weber, *Essai sur la théorie de la science*, Plon, 1965, p. 170-175.

Max Weber, Economie et société,

Chapitre premier, §1-2

(Le texte est disponible dans l'édition Plon, 1995)

QUESTIONS

Quel est pour M. Weber l'objet de la sociologie (dont la définition de la sociologie découle) ?

Par quels moyens / procédés méthodologiques peut-on atteindre la compréhension sociologique ?

Quelles sont les conditions d'application de cette compréhension ?

Après avoir lu le § 2, construisez un tableau récapitulant les différents types d'activité sociale et leurs caractéristiques.